

Une école de la réussite pour tous

Déclaration du groupe de la coopération

Le constat est sévère mais il est incontestable : aujourd'hui l'École ne parvient pas à combler les inégalités sociales, pire, elle a tendance à les creuser.

Face à ce constat, l'avis s'attache à définir des pistes de réussite sur la base d'initiatives éducatives qui ont comme point commun de mobiliser l'ensemble des acteurs : élèves, parents, enseignants, personnels de vie scolaire et de santé, associations et collectivités.

Définir l'école comme « lieu social » est essentiel aux yeux des groupes de la coopération et de la mutualité. L'école n'est pas isolée du social, au contraire, elle est d'une part un lieu de la socialisation de l'enfant et d'autre part un lieu de dialogue entre l'ensemble des parties prenantes. Pour répondre à cette définition, une politique active visant à la mixité sociale et scolaire est indispensable à la réussite de tous.

L'école doit en effet relever le défi de l'hétérogénéité et s'interroger sur son rapport avec son environnement social et territorial en s'adaptant à la diversité culturelle et sociale des élèves qui la fréquentent.

Ainsi, au-delà du « vivre ensemble », l'avis nous invite à « faire ensemble ».

Pour ouvrir l'école, il faut mettre en place une véritable pédagogie coopérative à tous les niveaux et accompagner les enseignants par une refonte de la formation professionnelle, initiale et continue. L'avis insiste avec justesse sur ce point. Il recommande notamment d'inclure dans le programme des écoles supérieures du professorat et de l'éducation, ainsi qu'en formation continue, des formations qui doivent porter à la connaissance des enseignants les pratiques éducatives innovantes et qui doivent leur permettre de découvrir les réalités sociales, culturelles, territoriales qu'ils pourront rencontrer.

La mixité est aussi une chance pour l'école elle-même : en permettant de reconnaître et d'accompagner les différences, elle redonne à chacun un espoir d'avenir meilleur.

Pour réduire les inégalités, c'est bien dès la maternelle qu'il faut agir. Les nombreux témoignages à la fois de parents et d'enseignants nous confortent dans cette analyse. La question de l'orientation scolaire dans des classes spécialisées est aussi fondamentale : elle se fait souvent de façon précoce et irréversible, ce qui est dénoncé dans l'avis. Là aussi, il faudrait pouvoir informer plus largement les parents dans le cadre des décisions d'affectation et veiller au principe d'une école plus inclusive qui permet d'apporter des réponses « *aux situations des élèves à besoins éducatifs particuliers, quelle qu'en soit la cause* ».

Comme le souligne l'avis : l'école doit être un « *lieu de plaisir d'apprendre, sans abandonner l'exigence du savoir : un lieu de la réussite pour tous* ». Renouer avec une véritable ambition éducative qui s'inscrit dans une vision inclusive de l'école relève de l'urgence. Les groupes de la coopération et de la mutualité remercient la rapporteure pour la richesse des témoignages qui illustrent si bien les obstacles mais ouvrent des pistes constructives de réussite pour tous. Ils ont voté l'avis.